

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/07/2024

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 26

Présents : 23

Nombre de suffrages : 26

**Date de convocation**

04/07/2024

**Date d'affichage**

04/07/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

**Etaient présents :**

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

**Procuration(s) :**

Mme DUBIN Nathalie donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. CLAIRGEAUX Eric, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie

**Etai(ent) absent(s) :****Etai(ent) excusé(s) :**

Mme DUBIN Nathalie, Mme LUMET Anne-Claude, M. HERITEAU Antoine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. LANOUE Nicolas

**Numéro interne de l'acte : D14\_07\_2024****Objet : VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL (COMMUNE DELEGUEE DE LA POMMERAIE SUR SEVRE)**

Monsieur le Maire indique que Monsieur et Madame Cyrille PACREAU ont souhaité se porter acquéreurs du terrain communal cadastré B 1029 d'une surface de 457 m<sup>2</sup>.

Au préalable, le déclassement de la parcelle faisant partie de la voirie communale a été approuvé par le Conseil Municipal.

Le service des domaines, consulté à cet effet, a évalué le prix de vente de ce terrain à 2 914 € nets.

Vu que les éventuels acquéreurs ont procédé à l'entretien de la parcelle précitée depuis de nombreuses années, Monsieur le Maire propose de vendre la parcelle B 1029 à Monsieur et Madame Cyrille PACREAU à l'euro symbolique, les frais d'acte et de géomètre étant à la charge des acquéreurs.

Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve cette proposition.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 25, Contre : 0, Abstention : 1)

Le Secrétaire de séance,  
Nicolas LANOUE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVREMONT  
Le Maire, Jean-Louis ROY

